

L'ÉQUIPE INTERVIENT sur les cantons
de Cenon, Lormont, Floirac, Carbon-Blanc, Créon
voir plan du secteur ci-dessous



Pour plus d'informations : SSIAD Hauts de Garonne
24-28, cours Gambetta - 33150 CENON
05 56 40 98 44 - ssiadhts.de.garonne@wanadoo.fr



équipe
S.S.A.R.A.D.

L' équipe **S**pécialisée
dans les **S**oins
d' **A**ccompagnement
et de **R**éhabilitation
A Domicile
pour les personnes atteintes
de **TROUBLES COGNITIFS**

Cette équipe est issue de la mesure n°6 du plan Alzheimer 2008-2012, initiée par le Ministère de la santé «Stratégie thérapeutique non médicamenteuse dans la maladie d'Alzheimer»

L'équipe spécialisée de l'ESA Hauts de Garonne propose à domicile des séances de soins, d'accompagnement et de réhabilitation personnalisée

NOS OBJECTIFS

- **L'indépendance, l'autonomie et la qualité de vie** de la personne dans son environnement **en stimulant ses capacités cognitives, motrices, sensitives et comportementales.**
- **Le soutien des proches et des aidants** par **l'écoute, l'information et l'accompagnement**

NOS SÉANCES DE SOINS

- **Des actions liées à la mobilité, à la communication, à la vie quotidienne** (stimulation de la mémoire, entretien de la marche, développement de stratégies de compensation, sorties à pied avec mémorisation du trajet, activités ludiques, activités culturelles, rencontres,...)
- **Le soutien aux aidants** (explication des attitudes à privilégier, soutien de leur action, utilisation de structures de répit,...)
- **L'aménagement de l'environnement** (adaptation et sécurité du logement, mise en place de repères dans le temps et l'espace,...)

QUI ?

2 infirmières coordinatrices / Un(e) ergothérapeute / Un(e) psychomotricien(ne) / Des assistants(e)s de soins en gérontologie

Cette équipe travaille **au domicile** de la personne **du lundi au vendredi de 8h à 16h**, en collaboration avec vos aidants habituels

COMMENT ?

- **SUR PRESCRIPTION MÉDICALE** : une fois le diagnostic posé
- **VISITE D'ÉVALUATION** : faite par la coordinatrice puis par l'ergothérapeute ou le (la) psychomotricien(ne) et l'assistant(e) de soins en gérontologie pour établir un projet de soins individualisé
- **RÉALISATION DES SOINS** : par l'assistant(e) de soins en gérontologie et/ou l'ergothérapeute / psychomotricien(ne) selon le projet de soins établi précédemment
- **BILAN FINAL** : fait par l'ergothérapeute / psychomotricien(ne) et transmis au médecin

COMBIEN ?

LA PRESCRIPTION MÉDICALE

Bénéficie d'une **prise en charge à 100%** par l'assurance maladie
Doit mentionner **«12 à 15 séances de réhabilitation** pour maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée»

L'équipe S.S.A.R.A.D.

AU SEIN D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES



Propose un **accompagnement spécialisé à domicile** aux personnes atteintes **de troubles cognitifs** ainsi qu'un soutien à leurs proches.